LA MAISON DU FILTRE

TEL : 27.38.00 FAX : 27.29.60

CONTRAT D'OUVERTURE DE COMPTE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La société LA MAISON DU FILTRE, SENED SARL au capital de 100.000 FCFP, dont le siège social est à Nouméa, 19, rue Forest Ducos, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 377 431, représentée par Monsieur Grégory LEZE

D'UNE PART,
Ci-après dénommé le fournisseur

ET

NOM DU DIRIGEANT : BLANCHER Frank

SOCIETE : SARL S2CM

ADRESSE : LIEU-DIT TAMAON

BANQUE : BNP N° DE COMPTE : 20029520000 9
(joindre un RIB)

N° RIDET : 940353.001 N° RCS : 940353

(joindre un extrait Kbis)

B.P : 66 TEL : 479204 FAX : /

EMAIL COMPTABILITE : s2cm.norbeton@yahoo.fr

EMAIL DIRECTION : s2cm.norbeton@yahoo.fr

Bon de commande obligatoire pour tout achat : ~~OUI~~ / NON (barrer la mention inutile)

Mode de règlement : ☐ CHQ à présentation fin de mois

☒ Virement

D'AUTRE PART,
Ci-après dénommé le client

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Par les présentes, la société LA MAISON DU FILTRE ouvre au client nommé ci-dessus, un compte courant, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

CLAUSES ET CONDITIONS

ARTICLE 1 : Les opérations de ce compte retraceront les facturations pour fournitures de marchandises ainsi que les remises et avoirs y afférant.

ARTICLE 2 : La délivrance des fournitures n'interviendra que sur **BON DE COMMANDE,** bon de livraison ou facture émargée, portant obligatoirement le cachet de l'entreprise du client ; l'un ou l'autre des documents doit être dûment signé par le réceptionnaire se présentant au nom du client. Sa signature équivaudra de plein droit à celle du client et sera expressément présumée comme telle.

ARTICLE 3 : Le client s'engage à régler ses achats **à 30 jours date de facture.** Un relevé de compte reprenant les opérations effectuées dans le mois sera envoyé mensuellement.

ARTICLE 4 : En delà d'un seuil de chiffre d'affaires annuel fixé à 360.000 FCFP, le compte pourra être fermé à l'initiative du fournisseur.

ARTICLE 5 : Toute facture impayée à l'échéance prévue à l'article 3 produit de plein droit un intérêt égal au taux légal à compter du premier du mois suivant cette échéance. De surcroît, le fournisseur pourra alors procéder sans préavis à la fermeture du compte.

ARTICLE 6 : Si un règlement par effets de commerce est convenu, toute acceptation de plus d'une traite est présumée faire l'objet d'une chaîne d'effets et le non-paiement à l'échéance d'une seule traite entraîne de plein droit la déchéance du terme de tous les effets subséquents et deviennent par conséquent exigibles immédiatement. La demande de report d'une traite sera assimilée à un défaut de provision, sauf accord exprès et par écrit du fournisseur.

ARTICLE 7 : En cas de recouvrement judiciaire des sommes dues au fournisseur, il est expressément convenu que le client sera tenu de payer in sus une clause pénale pour simple retard égale à 10 % du montant exigible.

ARTICLE 8 : Tout litige entre le fournisseur et le client sera de la compétence exclusive des juridictions de NOUMEA, quels que soient les changements de siège ou de domicile du client.

ARTICLE 9 : La présente ouverture de compte sera résiliée de plein droit, si bon semble au fournisseur, et sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire, du seul fait du non-respect de l'une des clauses du présent acte.

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile :

- - La société LA MAISON DU FILTRE en son siège social : 19, rue Forest Ducos 98800 NOUMEA
- - Le client : SARL S2CM : lieu-dit TAMADO - 98825 POUEMBOUT

GL

ARTICLE 10 : Clause suspensive d'attribution de remise
Si une remise est éventuellement accordée, elle n'est effective qu'à la condition suspensive que le prix mentionné soit intégralement réglé dans le délai indiqué sur la facture, ou à défaut, dans le délai indiqué lors de la présente ouverture de compte.
Passé ce délai le client ne pourra se prévaloir des remises qui lui auraient été consenties ; ces remises seront comptabilisées dans le calcul du solde débiteur qui en sus produira de plein droit un intérêt calculé au taux légal à compter du premier jour du mois suivant et ce sans que soit nécessaire l'envoi d'une mise en demeure.

ARTICLE 11 : Clause de réserve de propriété
Les marchandises et fournitures livrées restent la propriété de La Maison du Filtre jusqu'à paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire. Ne constitue pas paiement, au sens de cette clause, la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre).
Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens, objet des présents contrats. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.
La présente clause de réserve de propriété est soumise aux dispositions de la loi 80335 du 12 mai 1980.

Fait à Nouméa, en double exemplaire
Le 29/03/2022

LE FOURNISSEUR
Signature

DEPUIS 1967 LA MAISON DU FILTRE
19, rue Forest - DUCOS
BP 2503 – 98846 Nouméa Cedex
Nouvelle-Caledonie
Tel : 27 38 00 – Fax : 27 29 60
sened@mls.nc / Ridet : 1 377 431.001

Cachet

LE CLIENT
Signature
Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé – Bon pour accord »

Cachet

SARL S2[illegible]
Carrière Poulembout
Gsm : 99.46.10 - 75.93.43
Ridet : 940352 001
B.P. 66 - 98825 POULEMBOUT

Pièces à fournir :

- [x] RIB du client
- [x] RIDET
- [x] Extrait K-Bis de moins de 3mois
- [x] Contrat d'ouverture de compte parapher rempli et signé
- [x] Photocopie pièce d'identité du ou des représentants légaux
- [x] Chèque de caution signé d'un montant de 100.000xpf non daté BNP n° 1531059 (100 000 Cfp).

Pour le secteur Minier ou Agricole :

- [] Attestation d'exonération de TGC

Direction des Affaires Economiques
Gouvernement de Nouvelle Calédonie
REGISTRE DU COMMERCE
34B RUE DU GENERAL GALLIENI
BP M2
98849 NOUMEA CEDEX

Code de vérification : x1TIKLsWP8
https://www.infogreffe.fr/controle

N° de gestion 2009B00248

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

à jour au 24 janvier 2022

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	940 353 R.C.S. Nouméa
Date d'immatriculation	31/03/2009
Dénomination ou raison sociale	**S2CM**
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Capital social	1 000 000,00 Franc CFP
Adresse du siège	Village de Pouembout BP 66 98825 Pouembout
Durée de la personne morale	Jusqu'au 30/03/2108
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms	BLANCHER Frank Albert Antoine
Date et lieu de naissance	Le 03/07/1968 à Nouméa
Nationalité	FRANCAISE
Domicile personnel	BP 66 98825 Pouembout

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	Village de Pouembout BP 66 98825 Pouembout
Activité(s) exercée(s)	Exploitation d'une carrière
Date de commencement d'activité	12/02/2009
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention	La société n'est ni en sauvegarde ni en redressement ni en liquidation judiciaire

Le Greffier

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
DAE

FIN DE L'EXTRAIT

BNP PARIBAS

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Cadre réservé au destinaire du RIB

Titulaire du Compte

S2CM SARL

Domiciliation

KONE

Code Banque	Code Guichet	N° compte	Clé RIB
17939	09136	20295200009	49

Numéro de compte bancaire international (IBAN) :

FR76	1793	9091	3620	2952	0000	949

Identifiant international de l'établissement - BIC: BNPANCNXXXX

Institut de la Statistique et des Études Économiques Nouvelle-Calédonie

SITUATION AU REPERTOIRE RIDET
A la date du vendredi 25 mars 2022

S2CM
BP 66
98825 POUEMBOUT

Situation de l'entreprise	**Inscrite, immatriculée au Ridet depuis le 10/03/2009**
Numéro RID	0 940 353
Désignation	S2CM
Sigle, Nom commercial	
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (SARL)
Situation de l'établissement	**Immatriculé le 10/03/2009, déclaré actif au 12/02/2009**
Numéro RIDET	**0 940 353.001**
Enseigne	
Adresse	Village Pouembout
Activité principale exercée (APE)	Exploitation d'une carrière, extraction
Code APE	**08.12Z** *Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin*
Activités secondaires éventuelles	•Concassage •Transport de matériaux divers

IMPORTANT

Le numéro Ridet doit obligatoirement figurer sur toute correspondance de l'entreprise.

En cas de modification (adresse, activité, statut, raison sociale ...) ou désaccord avec l'un des renseignements portés sur cet avis, contactez le centre de formalités des entreprises dont vous dépendez (CCI, CMA ou Chambre d'agriculture).

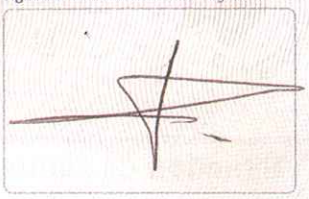
Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation. À l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code d'Activité Principale Exercée (APE), n'ont de valeur que pour les applications statistiques. Ce code APE est attribué par l'Isee, selon la Nomenclature des Activités Françaises applicable en Nouvelle-Calédonie.

Page réservée aux autorités compétentes
pour délivrer le passeport
Página reservada a las autoridades competentes
para expedir el pasaporte / Forbeholdt de pasudstedende
myndigheder / Amtliche Vermerke
Προορίζεται για τις αρχές που είναι αρμόδιες για την
έκδοση του διαβατηρίου / Page reserved for issuing authorities
Leathanaigh in áirithe d'údaráis eisiúná
Pagina riservata all'autorità
Opmerkingen van bevoegde instanties
Página reservada às entidades competentes
para emitir o passaporte / Varattu passinantoviranomaisille
Förbehållet utlämnande myndighet.

Ce passeport contient un composant électronique.
Il convient d'en prendre soin, et en particulier
de ne pas le plier, le perforer, l'exposer à des températures
extrêmes ou à une humidité excessive.

This passport contains sensitive electronics.
For best performance please do not bend,
perforate or expose to extreme temperatures
or excess moisture.

Signature du titulaire/*Holder's signature*



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PASSEPORT
PASSPORT

Type/*Type*: P
Code du pays/*Country code*: FRA
Passeport n°/*Passport no*: 16DP04990



Nom/*Surname (1)*
BLANCHER

Prénoms/*Given names (2)*
Frank,Albert,Antoine

Nationalité/*Nationality (3)*: Française
Sexe/*Sex (5)*: M
Taille/*Height (12)*: 1,76 m
Couleur des yeux/*Colour of eyes (13)*: MARRON

Date de naissance/*Date of birth (4)*: 03 07 1968
Lieu de naissance/*Place of birth (6)*: NOUMÉA

Date de délivrance/*Date of issue (7)*: 20 06 2016
Domicile/*Residence (11)*: TAMAON
98825 POUEMBOUT
FRANCE

Autorité/*Authority (9)*
Haut-commissariat de la Nouvelle-Calédonie

Date d'expiration/*Date of expiry (8)*: 19 06 2026

P<FRABLANCHER<<FRANK<ALBERT<ANTOINE<<<<<<<<<
16DP049907FRA6807038M2606196<<<<<<<<<<<<<<08